

Ce programme s'adresse aux membres de Verticale — centre d'artistes. Il est possible d'adhérer au centre en tout temps.
Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Pour la cinquième année, Verticale — centre d'artistes (VCA) offre son programme de laboratoire-résidence de création, permettant l'exploration et le développement de la pratique artistique par l'accompagnement d'un·e pair·e, soit un·e artiste professionnel·le qui agit comme mentor·e auprès d'un·e artiste de la relève, membre de l'organisme.

Dans un souci d'inclusivité et de meilleure représentativité, VCA considère « relève » les personnes en début de carrière et en voie de professionnalisation, sans limite d'âge. Le Centre encourage fortement le dépôt de dossiers d'artistes émergent·e·s sous représenté·e·s ou peu représenté·e·s dans le milieu des arts, ainsi que les dossiers d'artistes résident·e·s ou originaires de la région de Laval.

Le programme

L'artiste-membre soumet un projet de recherche-crédation et concrétise sa proposition dans un contexte professionnel, en amont de sa diffusion ou indépendamment de celle-ci. Il ou elle est appuyé·e par un·e mentor·e, avec qui il ou elle échange régulièrement et peut explorer différentes problématiques théoriques liées à sa pratique, ou qui lui donne des conseils techniques.

Après une quinzaine de jours de travail, pour conclure le laboratoire-résidence, mentoré·e et mentor·e échangent sur la démarche inhérente au processus ou à l'œuvre lors d'une présentation publique, en concordance avec le mandat de VCA.

Le ou la mentor·e

D'ordinaire, l'artiste-mentor·e est invité·e par VCA pour les affinités que sa pratique individuelle partage avec celle de l'artiste-membre sélectionné·e. Au terme du mentorat, le dialogue parfois interdisciplinaire généré par la rencontre nourrit le travail de chacun et porte le germe de projets singuliers, potentiellement charnières dans le parcours du ou de la mentoré·e.

Pour la troisième année consécutive, VCA offre à l'artiste sélectionné·e la chance de participer à la désignation du mentor·e. Ce processus se fait en collaboration avec le Centre et de manière à favoriser encore davantage la liberté et l'autodétermination de l'artiste au sein du programme.

Les éditions antérieures

Par le passé, le programme de laboratoire-résidence a soutenu les artistes [Marie-Andrée Poulin \(Douglas Scholes\)](#), [Valéry Pelletier \(Marc-Antoine K. Phaneuf\)](#), [Stéphanie Nuckle \(Caroline Boileau\)](#) et [Ileana Hernandez \(Raphaëlle de Groot\)](#).

Appel de dossiers : du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2018

Laboratoire-résidence : mars-avril-mai 2019

CE QUE VCA OFFRE À L'ARTISTE-MEMBRE SÉLECTIONNÉ-E :

- Mentorat avec un-e artiste professionnel-le, qui sera rémunéré-e
- Soutien à la coordination, à la diffusion et à la promotion du projet
- Documentation photographique
- Droits d'exposition
- Participation aux frais de montage et de production
- Participation à la rémunération des techniciens
- Participation aux frais de transport et de déplacement

FORME ET CONTENU DU DOSSIER :

- Description du projet
- Texte de démarche
- CV à jour
- Documentation visuelle et liste de références
- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)
- Autre documentation pertinente au besoin (publications, revue de presse, liens vers sites web, calendrier projeté, budget, etc.)

Veillez fournir un fichier compressé (.zip) contenant les pièces mentionnées ci-dessus (le fichier .zip devra faire au maximum 10 Mo) en l'annexant au formulaire en ligne disponible à : verticale.ca/appel-de-dossiers/programme-de-laboratoire-residence/

Les dossiers doivent être déposés en ligne.

Les dossiers reçus par la poste ne seront pas évalués.

L'activité est soutenue par le Programme pour les arts et les lettres de Laval 2015-2019, Soutien aux projets des organismes artistiques et littéraires professionnels, du Conseil des arts et des lettres du Québec.